

JANVIER 2026

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 19 MARS 2026

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JANVIER 2026

Avec une contraction de -0,1 % en janvier 2026, l'emploi intérimaire affiche une quasi-stabilité sur un an. Cette évolution moyenne reste néanmoins caractérisée par des tendances sectorielles contrastées :

- **Industrie : le moteur de l'emploi intérimaire (+4,9 %)**

Avec une progression de 4,9 %, l'industrie se distingue comme principal relais de développement dans l'intérim. Cette progression intervient dans un contexte conjoncturel plus favorable depuis le second semestre 2025 du fait du :

- rebond de la production manufacturière : le secteur bénéficie d'une détente sur les prix de l'énergie et des matières premières, favorisant une reprise des cadences.
- dynamisme aéronautique et défense : la reconstitution des stocks et les carnets de commandes export bien orientés (notamment dans le matériel de transport) nécessitent un recours accru à la flexibilité de l'intérim pour répondre à la demande.

- **Transports et Logistique : une stabilisation (+0,2 %)**

Le secteur se situe quasiment à l'équilibre. Cette stabilisation, après plus de trois années de recul continu, s'explique d'abord par un effet de base plus favorable. Elle est également soutenue par une consommation des ménages légèrement plus dynamique en ce début d'année, ainsi que par le renforcement des besoins de la chaîne d'approvisionnement industrielle.

- **Services : une reprise encore attendue (-3,1 %)**

Dans un environnement où les perspectives de croissance restent incertaines, les entreprises réduisent leurs recours à l'intérim, notamment dans les fonctions support et les activités de services peu qualifiés. Par ailleurs, le durcissement du cadre réglementaire dans les domaines de la santé et de l'action sociale, qui impose de nouvelles contraintes au recours à l'intérim, contribue également à la poursuite du recul dans ce secteur.

- **Commerce : le repli s'atténue (-3,3 %)**

La baisse est nettement moins marquée qu'en décembre (-10,2 %). Toutefois, l'intérim demeure pénalisé par les difficultés structurelles auxquelles les enseignes sont confrontées, particulièrement dans la distribution non alimentaire.

- **Le BTP : une dégradation marquée (-5,3 %)**

Le BTP enregistre la baisse la plus prononcée parmi les grands secteurs. Cette évolution traduit une conjoncture toujours défavorable, caractérisée par la contraction de l'activité dans le bâtiment, la faiblesse persistante des mises en chantier et un investissement encore peu dynamique.

- **Évolution par qualification**

La contraction de l'emploi intérimaire se concentre sur les métiers à dominante administrative et encadrante, marqués par une baisse chez les employés (-4,8 %) et chez les cadres et professions intermédiaires (-2,6 %). L'emploi ouvrier, quant à lui, progresse légèrement, avec +0,8 % pour les ouvriers qualifiés et +1,3 % pour les ouvriers non qualifiés.

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
[LinkedIn Prismemploi](#)

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE JANVIER 2026 PAR RAPPORT À JANVIER 2025

LES CHIFFRES CLÉS

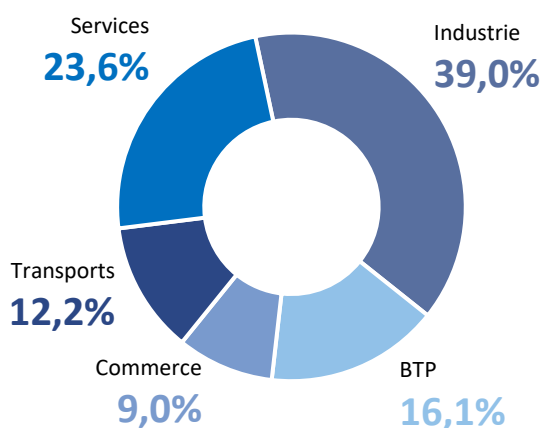
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en quasi-stabilité (-0,1 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans l'industrie (+4,9 %) et les transports (+0,2 %), mais diminue dans les services (-3,1 %), le commerce (-3,3 %) et le BTP (-5,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

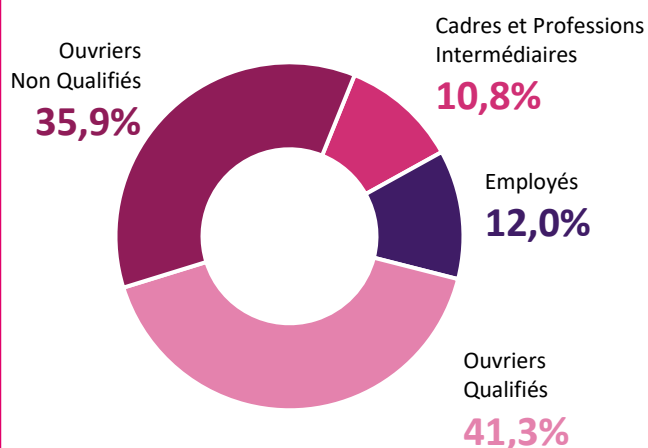


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La moitié des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers non qualifiés (+1,3 %) et les ouvriers qualifiés (+0,8 %), mais diminue chez les cadres et professions intermédiaires (-2,6 %) et les employés (-4,8 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

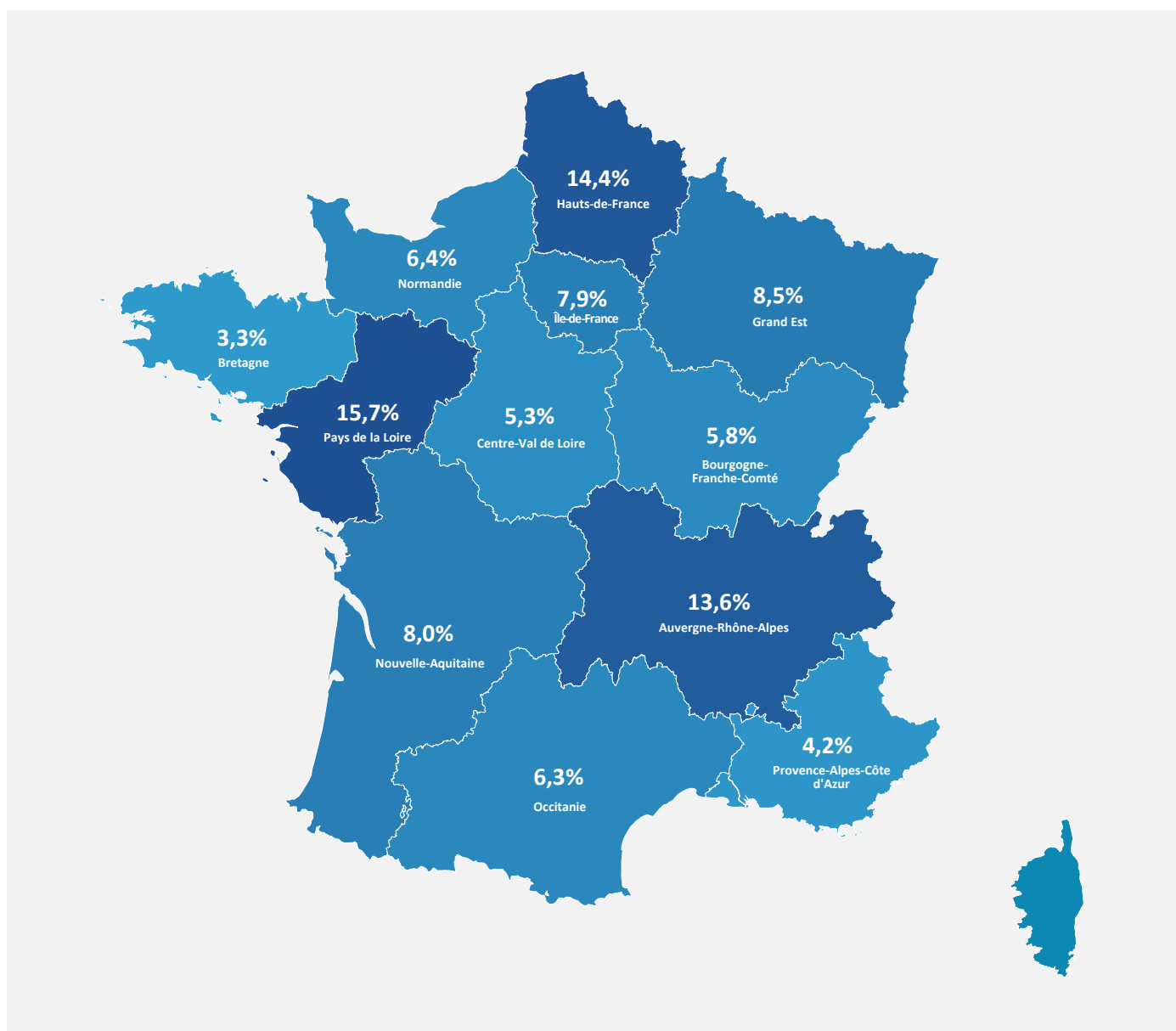


LE CDI INTÉRIMAIRE

En janvier 2026, le CDI Intérimaire représente **40 079 ETP**, correspondant à **6,8 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDI est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (12,9 %) et dans les Hauts-de-France (11,2 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,8 % et 3,3 % des effectifs) que ce contrat reste le moins développé.

La répartition géographique des CDI se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 15,7 %, Hauts-de-France : 14,4 %, et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,6 %.



Centre-Val de Loire

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE JANVIER 2026 PAR RAPPORT À JANVIER 2025

LES CHIFFRES CLÉS

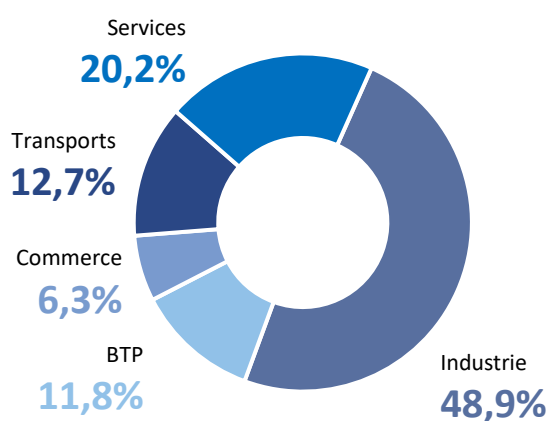
Les effectifs intérimaires sont en baisse **(-1,7 %)** en région Centre-Val de Loire.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans l'industrie (+6,7 %) et les transports (+5,9 %), mais diminue dans le BTP (-4,1 %), les services (-12,2 %) et le commerce (-25,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

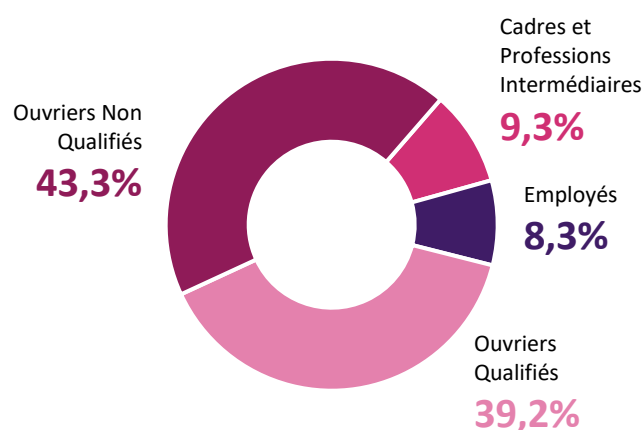


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers qualifiés (+3,4 %), mais diminue chez les cadres et professions intermédiaires (-1,6 %), les ouvriers non qualifiés (-3,2 %) et les employés (-14,2 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification



Centre-Val de Loire

TENDANCES TERRITORIALES

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDII)	Part des CDII dans l'emploi intérimaire total
Cher	+3,7 %	8,2 %
Eure-et-Loir	-8,6 %	8,0 %
Indre	+13,7 %	13,3 %
Indre-et-Loire	-10,5 %	4,4 %
Loiret	-2,3 %	8,7 %
Loir-et-Cher	+7,0 %	7,5 %

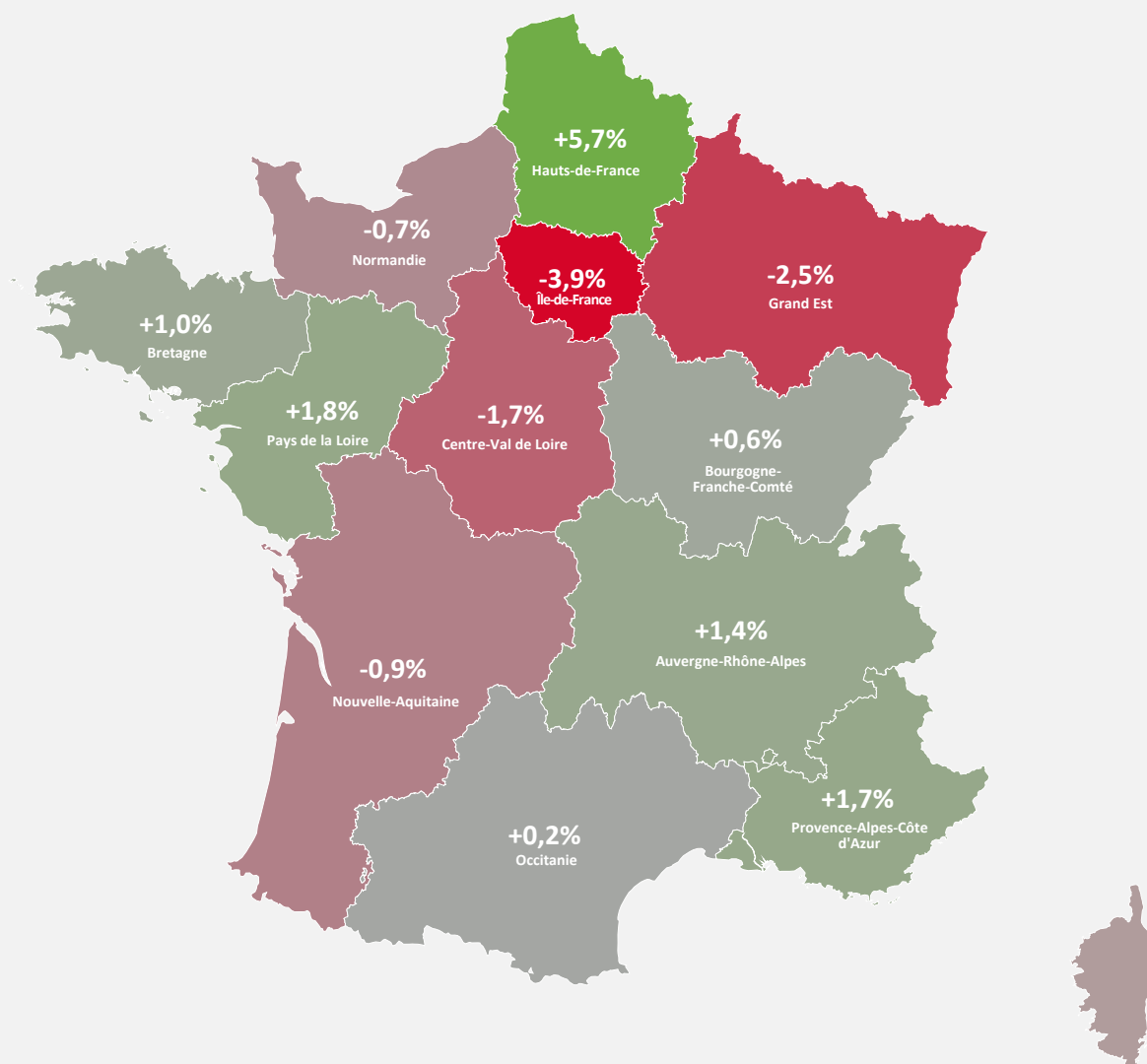


LA FRANCE DES RÉGIONS

Janvier 2026 par rapport à janvier 2025.

La moitié des régions métropolitaines est en hausse.

Les dynamiques territoriales restent hétérogènes. Le travail temporaire progresse le plus dans les 3 régions suivantes : Hauts-de-France (+5,7 %) ; Pays-de-la-Loire (+1,8 %) et PACA (+1,7 %). Il reste le plus en retrait en Grand Est (-2,5 %) et en Île-de-France (-3,9 %), avec dans les deux cas, une chute des secteurs Commerce et BTP.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.